

DECLARER VOS ECHANGES DE BIENS EN UE RENSEIGNER LES NOUVEAUX ETATS : EMEBI ET ETAT FISCAL

FORMATION DISTANCIELLE

MAJ 01/2023

DATE

Le 7 juin 2023
formation distancielle

PUBLIC

Direction générale,
directeurs(trices) administratifs
(tives) financiers, comptables, tout
collaborateur des services
financiers, achats, ADV, logistique,
douanes.

PREREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Consultant commerce international,
Expert en douane.

DUREE

1 jour (7 heures)

TARIF

510 € Net/personne
Nombre de places : 10

MOYENS & SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Intervention pragmatique et
opérationnelle, alternant apports de
connaissance, cas pratiques,
études de documents et échange
d'expériences. Remise d'un support
pédagogique.

SUIVI & EVALUATION

Quizz d'auto-évaluation pour
évaluer les compétences acquises
Attestation de stage remise à
chaque participant

OBJECTIFS

- Identifier les mouvements de marchandises relevant de la réglementation sur les états statistiques « EMEBI » et fiscal. Déclaration européenne de service (DES) relative aux prestations de service.
 - Maîtriser les règles pour établir les états EMEBI, l'état fiscal et la DES.
 - Connaître les règles de TVA sur le e-commerce et l'incidence dans les nouveaux états (EMEBI) et fiscal.
 - Connaître les principales difficultés pour éviter les infractions. Télédéclarer de façon pratique sur le site doune.gouv.fr
 - Contrôler la TVA préremplie dans la déclaration de la TVA (CA3)
- 1. La réglementation des opérations intra-communautaires**
 - ☞ Les objectifs et règles
 - ☞ Rappel du vocabulaire fiscal et douanier spécifique
 - ☞ Note de référence pour la réponse à l'enquête statistiques mensuelle sur les échanges de biens intra-Union Européenne (EMEBI) version du 27 janvier 2023
 - 2. Le territoire d'application et mouvement concernés**
 - ☞ Les zones concernées et territoires exclus
 - ☞ flux particuliers
 - 3. Les différents types d'opérations, obligations et moyens d'y satisfaire**
 - ☞ Expéditions, introductions, niveaux d'obligations
 - ☞ Processus de justification des obligations : les documents (factures, preuves de livraison, déclaration de réception)
 - ☞ Prestations de service, opérations triangulaires, VAD Ventes à distance
 - 4. Renseigner les réponses aux enquêtes statistiques (EMEBI) et l'état fiscal**
 - ☞ Etudes des rubriques des états :
 - Réponse à l'enquête statistiques (EMEBI) : expéditions et introduction
 - Etat fiscal : uniquement à l'expédition
 - ☞ Traitement des retours, des avoirs, corrections (nouveaux délais), Quasi-import, quasi-export
 - ☞ CA3 : renseignement de la TVA intracommunautaire (nouvelle codification)
 - 5. Vente à distance (VAD) à compter du 1^{er} juillet 2021**
 - ☞ Description du régime
 - ☞ EMEBI et état fiscal dans le cadre du régime de la VAD
 - ☞ Guichet unique (« One-Stop-Shop » - OSS)
 - 6. Généralisation de l'Autoliquidation de la TVA pour les importations**
 - ☞ Contrôler les montants pré-remplis dans le CA3 « TVA importation »
 - Le CA3
 - Information ATVAI sur le site de la douane : accéder à l'application, déposer la demande
 - Bordereau des transitaires (représentant en douane)
 - 7. Introduction à la déclaration européenne de service (DES)**

POUR ALLER PLUS LOIN... CCI International Grand Est propose un accompagnement personnalisé de votre projet de développement à l'international au travers d'un conseil individualisé ou par le biais d'autres formations (inter- ou intra-entreprise) qui vous permettront d'améliorer vos performances à l'international.